



联合国  
粮食及  
农业组织

Food and Agriculture  
Organization of the  
United Nations

Organisation des Nations  
Unies pour l'alimentation  
et l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная организация  
Объединенных Наций

Organización de las  
Naciones Unidas para la  
Alimentación y la Agricultura

منظمة  
الغذية والزراعة  
للأمم المتحدة

**F**

## COMITÉ FINANCIER

**Cent soixante-quinzième session**

**Rome, 18-22 mars 2019**

**Recommandations du Comité financier non encore appliquées – situation**

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

**M. David McSherry**  
**Secrétaire du Comité financier**  
**Tél.: +3906 5705 3719**

*Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents peuvent être consultés à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org).*



RÉSUMÉ

- Le présent document fait le point sur les recommandations formulées par le Comité lors de ses précédentes sessions et non encore appliquées.

INDICATIONS QUE LE COMITÉ FINANCIER EST INVITÉ À DONNER

- Le Comité est invité à prendre note des informations communiquées dans le présent document.

Projet d'avis

- **Le Comité a pris note du document «Recommandations du Comité financier non encore appliquées – situation» et attend avec intérêt de recevoir une mise à jour du document à sa prochaine session ordinaire.**

| Recommandation   | Situation   |
|--|---|
| <b>SUIVI DE LA SITUATION FINANCIÈRE</b>  |   |
| <b>Rapport de la cent soixante-treizième session du Comité financier – document CL 160/4</b>   |   |
| Concernant les Comptes vérifiés – Groupement d’achats du personnel de la FAO 2017, le Comité a pris note des informations fournies par le Secrétariat sur l’examen en cours d’un futur modèle d’activité pour le Groupement d’achats et a dit attendre avec intérêt un nouveau point sur la situation à sa prochaine session (paragraphe 15).  | Un point sur la situation sera fait à la session de mars 2019 du Comité financier.  |
| <b>Rapport de la cent soixante-dixième session du Comité financier – document CL 159/4</b>   |   |
| Concernant le rapport sur les placements 2017, le Comité a déclaré attendre avec intérêt de recevoir les informations relatives aux conclusions de l’étude sur la gestion de l’actif et du passif dans le rapport sur les placements 2018 (paragraphe 10).   | Des informations seront communiquées dans le rapport sur les placements 2018, qui sera présenté au Comité financier à sa session de mars 2019.                                      |
| Concernant l’évaluation actuarielle des obligations relatives au personnel – 2017, le Comité a demandé au Secrétariat d’envisager de réduire la fréquence des évaluations actuarielles, en consultation avec le Commissaire aux comptes (paragraphe 12).   | Des informations seront communiquées dans l’évaluation actuarielle des obligations relatives au personnel – 2018, qui sera présentée au Comité financier à sa session de mars 2019. |
| <b>RESSOURCES HUMAINES</b>   |   |
| <b>Rapport de la cent soixante-treizième session du Comité financier – document CL 160/4</b>   |   |
| Concernant la gestion des ressources humaines, le Comité a dit attendre avec intérêt de recevoir, à une future session, des informations sur les recommandations émanant de l’examen qu’a mené récemment l’Inspecteur général au sujet du recrutement et de l’intégration du personnel du cadre organique, en vue d’améliorer encore la gestion des ressources humaines dans l’Organisation (paragraphe 21).                         | Des informations seront communiquées au Comité financier à sa session de mars 2019 au titre du point de l’ordre du jour relatif à la gestion des ressources humaines.               |
| Concernant l’équilibre géographique parmi les consultants, le Comité a demandé qu’il soit pleinement tenu compte, dans les futurs rapports d’activité, des demandes formulées et des indications données par le Conseil et, en particulier, que les rapports contiennent des informations détaillées sur les points suivants: i) les critères utilisés pour recruter des consultants; ii) la ventilation des listes de candidats par | Un nouveau rapport intérimaire sera présenté lors d’une prochaine session du Comité financier.  |

| Recommandation  | Situation  |
|---|--|
| région, catégorie, compétences et diversité linguistique; iii) l'adoption d'une approche flexible lors du processus de sélection; iv) les incidences financières des mesures (paragraphe 23).   |  |
| <b>CONTRÔLE</b>   |  |
| <b>Rapport de la cent soixante-treizième session du Comité financier – document CL 160/4</b>  |  |
| Concernant le rapport intérimaire sur la suite donnée aux recommandations du Comité de vérification, le Comité a déclaré attendre avec intérêt d'examiner, à sa cent soixante-quatorzième session, en mars 2019, le prochain point qui sera fait à ce sujet à l'occasion de la présentation du rapport du Comité de vérification pour l'année 2018 (paragraphe 31).   | Un point sur la question sera fait à la session de mars 2019 du Comité financier, à l'occasion de la présentation du rapport du Comité de vérification pour l'année 2018.  |
| Concernant la suite donnée aux recommandations figurant dans le rapport du Corps commun d'inspection sur la prévention, la détection et la répression de la fraude dans les organismes des Nations Unies, le Comité a déclaré attendre avec intérêt de recevoir des informations supplémentaires sur la mise en application de la stratégie de lutte contre la fraude, dans le cadre du processus d'établissement de la Déclaration relative au contrôle interne pour 2018 (paragraphe 35).   | Un point sur la question sera fait à la session de novembre 2019 du Comité financier, à l'occasion de la présentation de la prochaine Déclaration relative au contrôle interne.  |
| <p>Concernant l'examen des politiques et pratiques applicables en cas de dénonciation d'abus dans les entités du système des Nations Unies, le Comité:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- a prié le Secrétariat de réaliser dès que possible un examen de l'indépendance du Bureau de l'éthique, du Bureau de l'Inspecteur général et des fonctions de médiateur;</li> <li>- a rappelé qu'il avait été demandé à la cent cinquante-quatrième session du Conseil que le Bureau de l'éthique présente un rapport annuel au Comité financier;</li> <li>- a noté que le document complet comprenant le récapitulatif du CCS et les observations de la FAO serait mis à sa disposition à sa cent soixante-quatorzième session, en mars 2019, et est convenu de l'examiner à cette session, ainsi que les mesures proposées pour donner suite à ces recommandations (paragraphe 39).</li> </ul> | <p>Le document relatif à l'examen de l'indépendance du Bureau de l'éthique, du Bureau de l'inspecteur général et des fonctions de médiateur sera présenté à la session de mars 2019 du Comité financier.</p> <p>Le document sera présenté au Comité financier à sa session de mars 2019.</p> |

| Recommandation  | Situation  |
|---|--|
| <b>Rapport de la cent soixante-neuvième session du Comité financier – document CL 158/7</b>   |  |
| <p>Concernant le mandat du Comité de vérification de la FAO, le Comité:</p> <p>- a demandé au Secrétariat d'examiner la procédure de sélection des membres du Comité de vérification et d'élaborer des options en ce qui concerne le mode de sélection futur des membres, compte tenu des meilleures pratiques en vigueur dans les autres organismes des Nations Unies, afin de les présenter au Comité financier à sa prochaine session ordinaire (paragraphe 31).</p> | <p>Des renseignements supplémentaires sur le processus de sélection seront inclus dans les recommandations formulées en vue de la nomination des membres du Comité de vérification qui seront présentées en mars 2019.</p> |
| <b>QUESTIONS DIVERSES</b>   |  |
| <b>Rapport de la cent soixante-treizième session du Comité financier – document CL 160/4</b>  |  |
| <p>Concernant les recommandations du Comité financier non encore appliquées, le Comité a déclaré attendre avec intérêt d'examiner une version mise à jour du document, à sa cent soixante-quatorzième session, en mars 2019 (paragraphe 41).</p>  | <p>Le document sera présenté au Comité financier à sa session de mars 2019.</p>  |
| <p>Concernant ses méthodes de travail, le Comité a demandé au Secrétariat de revoir la place du point relatif au rapport du Commissaire aux comptes dans le calendrier de session pour que le Comité puisse l'examiner de manière plus efficace (paragraphe 43).</p>  | <p>La question sera examinée à l'occasion de la présentation du rapport du Commissaire aux comptes, à la session de novembre 2019 du Comité financier.</p>   |
| <b>Rapport de la cent soixante-dixième session du Comité financier – document CL 159/4</b>  |  |
| <p>Concernant l'indemnité de représentation des directeurs généraux adjoints et des sous-directeurs généraux, le Comité a demandé au Secrétariat de présenter au Comité, à sa session de mars 2019, une proposition relative aux montants de l'indemnité et aux conditions d'application, pour le futur (paragraphe 34).</p>  | <p>Un document sera présenté au Comité financier à sa session de mars 2019.</p>  |